



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux
26220 DROME

DELIBERATION

Année : 2025
Numéro : 12
Objet : RAPPORT 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

Le mardi 07 octobre 2025, le comité syndical convoqué le 29 septembre 2025 s'est réuni à le Poët-Laval, sur la convocation qui lui a été adressée par monsieur Richard **BOUQUET**, Président.

Étaient présents les délégué(e)s suivants :

Aleyrac :	Dominique ARNAUD .
Bourdeaux :	Mesdames Mireille BRUN , Catherine PEYSSON , monsieur Thierry DIDIER .
Bouvières :	Excusé.
Comps :	Monsieur Jean-Pierre FABRE .
Crupies :	Excusé.
Dieulefit :	Madame Geneviève MORENAS , messieurs Christian BUSSAT , Marc EBERHARD , Sylvain JEAN .
Eyzahut :	Madame Fabienne SIMIAN .
La Bégude de Mazenc :	Messieurs Laurent BARBE ,
Patrick FAYN , Francis MORIN .	
La Roche Saint Secret :	Excusé.
Le Poët-Laval :	Messieurs Jérôme CUCHE , Richard BOUQUET , Patrick CHASSEPOT , Patrice MAGNAN .
Les Tonils :	Excusé.
Montjoux :	Madame Patricia VIOLET , monsieur Philippe PATRY .
Orcinas :	Monsieur Maurice ROUSSET .
Pont de Barret :	Absent.
Rochebaudin :	Messieurs Eric KETLEY .
Salettes :	Monsieur Jean-Marie ICARD .
Souspierre :	Excusé.
Teyssières :	Madame Mireille BLANC .
Vesc :	Monsieur Didier ALAIZE .

Délégué(e)s présent(e)s : 26

Procuration : 6

Quorum : 20

Délégué(e)s excusé(e)s : Mesdames Anne DESLOGES (procuration à monsieur R. BOUQUET), Frédérique LECOINTE (procuration à monsieur P. PATRY), Camille PERRIN (procuration à madame G. MORENAS), messieurs Damien BOMPARD (procuration à monsieur P. MAGNAN), Robert LEYMAN (procuration à monsieur Sylvain JEAN), Marc-André BARBE, Gaël LEOPOLD (procuration à monsieur L. BARBE).



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux
26220 DROME

Monsieur le président rappelle que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public est un document publié chaque année par les autorités ou les organismes responsables de la prestation de services publics. Un décret et un arrêté de 2007 prévoient la mise en forme de ce rapport.

Monsieur le président demande à chaque vice-président de présenter une partie du rapport.

Monsieur Jérôme Cuche présente la partie Eau Potable.

Monsieur Marc Eberhard présente la partie Assainissement Collectif.

Monsieur Jean-Pierre Fabre présente la partie Assainissement Non Collectif.

Après discussions et délibération, le comité syndical approuve à l'unanimité le rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public.

Acte certifié exécutoire du fait de sa publication
et de sa transmission en Préfecture le

Le Président,

Richard Bouquet